




Transition écologique et urbaine : projet et gouvernance

 **ECTS**
3 crédits

 **Code Apogée**
2MTUM52A

 **Composante(s)**
UFR Sciences
des Territoires
et de la
Communication

 **Période de
l'année**
Semestre 2

En bref

- > **Mobilité d'études:** Non
- > **Accessible à distance:** Non

Présentation

Description

Cette seconde partie de l'atelier de premier semestre « méthodologies des études et des projets d'urbanisme » se développe sous la forme d'un jeu de rôles. L'atelier organise une mise en situation de projet, visant à l'élaboration d'une vision partagée entre des acteurs aux intérêts multiples ou divergents. La forme choisie pour la construction de ce projet est celle de workshop et de comités de pilotage successifs au cours desquels se construira progressivement une stratégie d'action collective.

Objectifs

- * Mettre la compréhension des enjeux territoriaux soulevés dans le diagnostic au service de la stratégie territoriale d'un groupe d'acteur ;
- * Découvrir et comprendre les enjeux et stratégies en présence ainsi que les jeux d'acteurs et les processus inattendus de confrontation au réel qui pèsent sur la production concrète de la ville sous ses formes physique et sociologique ;
- * Savoir se situer en tant qu'acteur dans un processus de projet, c'est-à-dire un processus de transformation de l'espace et de réorganisation des forces et logiques en présence ;
- * Être capable de défendre ses intérêts particuliers d'acteur et de construire conjointement des propositions constitutives d'un projet de territoire (intérêt général) élaboré collectivement ;
- * Être force de proposition en termes d'innovation et de créativité pour « faire autrement ».



Heures d'enseignement

TD Travaux Dirigés 30h

Contrôle des connaissances

1. une note individuelle fondée sur le comportement professionnel de l'étudiant mis en situation professionnelle lors des réunions, sa capacité d'analyse et de retour critique sur le processus vécu et sur ses propres positions.
2. une note « acteur » basée sur la capacité à optimiser ses intérêts, défendre ses positions, réaliser des alliances dans le respect de ses logiques et intérêts spécifiques, proposer des solutions et production d'un document de présentation.
3. une note globale d'atelier établie sur les critères suivants : capacité à dépasser les conflits pour aboutir à un projet commun, pertinence opérationnelle de la proposition, qualité argumentaire et production d'un rapport illustré.

Compétences visées

- * Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation ;
- * Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère ;
- * Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles ;
- * Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe ;
- * Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif ;
- * Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité ;
- * Identifier, mobiliser et animer des parties prenantes (citoyens, acteurs socio-économiques, acteurs tiers) et organiser la coproduction et le partage des connaissances avec des publics divers (communautés scientifiques, opérationnelles, citoyens : habitants et usagers, élus, techniciens, acteurs socio-économiques...) ;
- * Formaliser et synthétiser des enjeux opérationnels d'organisation spatiale et fonctionnelle de secteurs urbains, de villes ou de territoires, identifier les problématiques urbaines, sociales et socio-environnementales qui leur sont propres et les mettre en débats avec les acteurs concernés afin de co-construire des stratégies urbaines ou territoriales agiles ;
- * S'approprier et reformuler des enjeux urbains, socio-environnementaux et territoriaux pour accompagner l'élaboration d'un projet d'urbanisme ou d'aménagement urbain dans une démarche de co-production avec les acteurs concernés ;
- * Élaborer des projets d'urbanisme et des interventions sur l'espace en articulation avec les documents sectoriels (développement économique, mobilité, tourisme et loisirs, environnement, programmation d'équipements...) des collectivités ou des niveaux infra/supra locaux et savoir définir des critères d'évaluation des projets dont les résultats pourront être mobilisés dans une visée stratégique au regard de la conduite de l'action en urbanisme et aménagement ;
- * Accompagner la mise en œuvre des projets d'urbanisme, de territoires et d'aménagement urbain en intégrant les différentes politiques publiques ;



- * Appréhender la mise en œuvre des projets d'urbanisme et d'aménagement dans l'espace et dans le temps en s'inscrivant dans un système d'acteurs complexe et en créant les conditions d'une mise en œuvre collective (transmission des éléments, outils, méthodes, y compris d'évaluation, pertinents) ;
- * Identifier, coordonner et animer une gouvernance locale en identifiant les complémentarités et les contradictions entre initiatives et interventions publiques et privées et intégrer les logiques qui structurent les jeux d'acteurs, les principes de gouvernance, les éléments de contexte juridique (droit de l'urbanisme) ainsi que les législations afférentes (code de l'environnement, code du patrimoine, code civil, code de commerce...) dans un processus de projet d'urbanisme et d'aménagement.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Laurent Trijoulet

✉ laurent.trijoulet@u-bordeaux-montaigne.fr

Responsable pédagogique

JEAN-CHRISTOPHE CHADANSON

✉ jean-christophe.chadanson@u-bordeaux-montaigne.fr